



HAL
open science

Chypre, des royaumes à la province lagide : la documentation phénicienne

Sabine Fourier

► **To cite this version:**

Sabine Fourier. Chypre, des royaumes à la province lagide : la documentation phénicienne. La Phénicie hellénistique, Feb 2013, Toulouse, France. pp.31-53. hal-01452683

HAL Id: hal-01452683

<https://hal.science/hal-01452683>

Submitted on 2 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ΤΟΠΟΙ



Suppl. 13
2015



ORIENT - OCCIDENT



*Ouvrage publié avec le concours
de la Société des Amis de la Bibliothèque Salomon Reinach*

Comité d'honneur (au 01.01.2015):

Jean ANDREAU, Alexandre FARNOUX, Ian MORRIS, Georges ROUGEMONT, Catherine VIRLOUVET

Comité de Rédaction (au 01.01.2015):

Marie-Françoise BOUSSAC, Roland ÉTIENNE, Jean-François SALLES, Laurianne MARTINEZ-SÈVE, Jean-Baptiste YON

Responsable de la Rédaction: Marie-Françoise BOUSSAC

Adjoint: Jean-Baptiste YON

Maison de l'Orient et de la Méditerranée — Jean Pouilloux
5/7 rue Raulin, F-69365 Lyon Cedex 07, France

marie-francoise.boussac@mom.fr

www.topoi.mom.fr

www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/topoi

Diffusion: De Boccard Édition-Diffusion, 11 rue de Médicis, F-75006 Paris

Topoi. Orient-Occident Supplément 13, Lyon (2015)

ISSN: 1764-0733

Illustration de couverture: statue votive du prince sidonien Baalshilem, Bostan ech-Cheikh, Musée National de Beyrouth, inv. 12454 (Ph. Archives Maurice Dunand, DGA, Beyrouth).

Illustration du dos: stèle funéraire de Sarapiôn, Borj al-Chamali (région de Tyr), Musée National de Beyrouth, inv. 3272 (Ph. Julien Aliquot).

***Topoi* Supplément 13**

LA PHÉNICIE HELLÉNISTIQUE

**Actes du colloque international de Toulouse
(18-20 février 2013)**

édités par Julien ALIQUOT et Corinne BONNET

Sommaire

Julien ALIQUOT et Corinne BONNET, « Introduction » 5-7

Cités et royaumes, des Achéménides à Rome

- Catherine APICELLA et Françoise BRIQUEL CHATONNET, « La transition institutionnelle dans les cités phéniciennes, des Achéménides à Rome » 9-29
- Sabine FOURRIER, « Chypre, des royaumes à la province lagide : la documentation phénicienne » 31-53
- Catharine C. LORBER, « Royal Coinage in Hellenistic Phoenicia : Expressions of Continuity, Agents of Change » 55-88
- Jean-Baptiste YON, « De Marisa à Byblos avec le courrier de Séleucos IV. Quelques données sur Byblos hellénistique » 89-105

Villes et campagnes du pays phénicien

- Hélène SADER, « Les territoires des cités phéniciennes entre continuité et changement » 107-121
- Élodie GUILLON, « Les rapports entre les cités phéniciennes et leurs arrière-pays en Phénicie du Nord » 123-153
- Tomasz WALISZEWSKI et Urszula WICENIAK, « Jiyeh (Porphyreon). Nouvelles découvertes sur le territoire de Sidon à l'époque hellénistique » 155-179
- Rolf A. STUCKY, « Dorf und Stadt. Griechische Präsenz an der phönizischen Küste während der Perserzeit und im frühen Hellenismus » 181-205

Culture matérielle et *koinè* hellénistique

Jessica L. NITSCHKE, « What is Phoenician about Phoenician material culture in the Hellenistic period ? »	207-238
Ida OGGIANO, « Le sanctuaire de Kharayeb et l'évolution de l'imagerie phénicienne dans l'arrière-pays de Tyr »	239-266
Sandrine ÉLAIGNE, « La vaisselle de table en Phénicie à l'époque hellénistique »	267-294
Hélène ERISTOV, « Le décor des maisons hellénistiques de Beyrouth »	295-314

Mémoires de la Phénicie hellénistique

Corinne BONNET, « Le siège de Tyr par Alexandre et la mémoire des vainqueurs »	315-334
Giuseppe GARBATI, « Le relazioni tra Cartagine e Tiro in età ellenistica. Presente e memoria nel <i>tophet</i> di Salammbô »	335-353
Julien ALIQUOT, « Bibulus, fondateur de Byblos »	355-365
Maurice SARTRE, « Conclusions »	367-374
Julien ALIQUOT, « Index »	375-396

CHYPRE, DES ROYAUMES À LA PROVINCE LAGIDE LA DOCUMENTATION PHÉNICIENNE

Introduction

L'histoire de Chypre à la fin du IV^e siècle av.J.-C. est marquée par des changements importants, et avant tout par la fin des royaumes, système politique qui était attesté dans les sources écrites dès la fin du VIII^e siècle et qui prolongeait vraisemblablement, sinon dans son organisation, du moins dans son emprise topographique, une segmentation de l'île en régions économiques distinctes, mise en place dès le Bronze Récent¹. La date exacte et les circonstances précises de la disparition de chacun des différents royaumes ne sont pas toujours connues. Ce n'est d'ailleurs pas un phénomène propre à l'époque hellénistique : des royaumes ont cessé d'exister au cours du I^{er} millénaire, entraînant d'autres reconfigurations spatiales et politiques². Mais, fait nouveau, *tous* les royaumes chypriotes disparaissent à partir de 312 av.J.-C. En 295/4, quand Ptolémée établit de façon durable sa mainmise après l'épisode de règne antigonide, l'île est unifiée en province lagide, statut qui restera le sien pendant toute la période hellénistique³. La fin du morcellement politique de l'île s'accompagne d'autres ruptures, d'ordre culturel, qui témoignent de l'ampleur du bouleversement : en particulier, les langues (le dialecte grec arcado-chypriote, le phénicien et l'éétéochypriote) et les écritures locales (le syllabaire et l'alphabet phénicien) sont très vite abandonnées au profit du grec de la *koinè* et de l'écriture alphabétique. Là encore, le phénomène n'est

1. C'est la thèse défendue par M. Iacovou. Voir, en dernier lieu, IACOVOU 2012, ainsi que SATRAKI 2012, qui étudie au sein d'une même période historique (dans laquelle elle distingue des cycles) la royauté chypriote du Bronze Récent au début de l'époque hellénistique.

2. IACOVOU 2002 ; FOURRIER 2002.

3. MEHL 2000.

pas entièrement neuf, et quelques inscriptions chypriotes en grec alphabétique sont antérieures à la fin des royaumes, mais elles sont rares et les textes, en particulier officiels, sont le plus souvent digraphes (en alphabet et en syllabaire) et bilingues (associant grec et «étéochypriote» à Amathonte, *koinè* et dialecte ailleurs). En revanche, dès le III^e siècle av.J.-C., l'alphabet phénicien ainsi que le syllabaire (et le dialecte grec qu'il transcrit le plus souvent) sont en net déclin : les quelques attestations hellénistiques de l'emploi du syllabaire – c'est-à-dire pour l'essentiel celles de Kafizin car les dix sceaux à légende syllabique découverts à Paphos sont bien peu nombreux en regard des sceaux inscrits en alphabet⁴ (qui sont eux-mêmes très minoritaires par rapport à la masse des sceaux non-inscrits) – portent la marque d'une influence profonde et déterminante de la *koinè*⁵.

La période de transition (dans son acception longue, qui couvre le Chyro-Classique II et la période hellénistique I : IV^e-III^e siècle av.J.-C.) a suscité des travaux récents qui, malgré des approches radicalement différentes, s'accordent sur la nécessité de nuancer la violence de la rupture⁶. Certes l'île est, pour la première fois de son histoire peut-être, unifiée en un seul et même ensemble politique, mais cette province est scindée en différents territoires civiques dont certains sont neufs, mais dont beaucoup d'autres reprennent les limites des anciens royaumes ou de leurs districts. La permanence toponymique et, partant, topographique, est souvent remarquable : qu'on en juge d'après les inscriptions votives de Kafizin⁷. Par ailleurs, si les rois disparaissent, souvent de façon violente, il n'en est sans doute pas de même des élites chargées de l'administration du royaume, sur lesquelles le pouvoir lagide a pu s'appuyer. Entre Ménélas, frère de Ptolémée et roi de Salamine en 306 av.J.-C., et Pélopos, stratège de l'île en 217, on ne possède guère de mention d'étranger occupant un poste important. En revanche, un petit corpus de textes phéniciens montre que des Chypriotes exerçaient de hautes fonctions administratives et religieuses, dans certaines régions de l'île, à la fin du IV^e et pendant la première moitié du III^e siècle av.J.-C.

Cette documentation phénicienne, qui éclaire une période très mal connue, a été pourtant peu exploitée, ignorée, voire interprétée de manière pour le moins orientée sinon biaisée⁸. Il n'y a pas lieu de s'interroger ici sur les raisons de ce

4. MICHAELIDOU-NICOLAOU 1993.

5. LEJEUNE 2013, p.359-366.

6. Il s'agit de deux thèses récentes, l'une publiée, l'autre inédite : PAPANTONIOU 2012 et LEJEUNE 2013.

7. MITFORD 1980 (en particulier p.253-255, pour la topographie). La datation du corpus de Kafizin doit être abaissée aux années 183-177 av.J.-C., comme l'a montré LEJEUNE 2013, p.353-359.

8. Même par l'excellente spécialiste de l'épigraphie chypriote qu'est I.Michaelidou-Nicolaou. Des dirigeants «mineurs» phéniciens auraient ainsi été «tolérés» par

mépris. Mais il est intéressant de rassembler les pièces du dossier, qui concerne deux anciens royaumes chypro-phéniciens, celui de Kition et d'Idalion et celui de Lapéthos.

Le sanctuaire d'Apollon-Resheph à Idalion

Le royaume d'Idalion a été absorbé, au cours de la première moitié du v^e siècle av.J.-C., par celui de Kition. Les circonstances comme la date précises de la conquête sont inconnues, mais il est sûr qu'elle a eu lieu pendant le règne d'Ozibaal (son père, Baalmilk I^{er}, est seulement roi de Kition, comme le révèle sa titulature⁹). Idalion représente, dans le royaume élargi, bien plus qu'un nouveau territoire : c'est l'autre capitale du royaume, systématiquement nommée dans la titulature royale¹⁰. Dans la nouvelle topographie religieuse du royaume qui se met alors en place, le sanctuaire d'Apollon continue d'occuper une place essentielle.

Il est situé au pied de la seconde acropole d'Idalion, celle de *Moutti tou Arvili*, non loin du palais, établi sur l'acropole voisine d'*Ampelliri*. D'après ce qu'on en sait, il a été fréquenté du viii^e siècle av.J.-C. au i^{er} siècle apr.J.-C.¹¹. C'est, dès l'époque de l'indépendance d'Idalion, un sanctuaire important, fréquenté par l'élite du royaume, probablement même un sanctuaire royal. En témoigne une série de sculptures de grande qualité, datables de la fin de l'époque archaïque et de l'époque classique¹². Lorsqu'ils deviennent maîtres de la ville, loin de détruire le sanctuaire, les rois de Kition le réutilisent à leurs propres fins : les offrandes

les premiers Ptolémées (MICHAELIDOU-NICOLAOU 1976, p.13). Ils auraient même été installés à leur poste par un pouvoir macédonien soucieux de « punir » de cette manière des royaumes chypriotes inconstants (*ead.* 1987, p.338). De manière générale, « the capture of power in certain instances by Phoenicians should be considered as temporary political incidents » (*ead.* 1987, p.336). Pour une vision plus nuancée : MEHL 1996.

9. Voir l'inscription d'Idalion : *KB V*, n° 45. La datation de son règne est approximative. On ne dispose d'indications précises que pour les deux derniers rois kitiens, Milkyaton et Pumayyaton : voir le schéma proposé *ibid.*, p.170.
10. FOURRIER 2013, p.116-117.
11. Voir ULBRICH 2008, p.319-321 (ID 4) avec références. L'étude la plus complète demeure celle de SENFF 1993, qui propose en outre un catalogue des sculptures.
12. SATRAKI 2012, p.292-293. Toutefois, selon A. Hermary (2005), ces statues royales représenteraient des membres de la dynastie phénicienne de Kition. Outre la difficulté de datation des sculptures sur des critères exclusivement stylistiques, le problème essentiel est celui de la date d'annexion d'Idalion, haute (vers 470) ou basse (vers 450). Selon A. Satraki, les statues auraient été consacrées par des membres de l'élite du royaume indépendant d'Idalion, l'usage de dédier des sculptures de grandes dimensions cessant après le milieu du v^e siècle.

qui y sont consacrées comme les inscriptions qu'elles portent montrent une fréquentation de l'élite phénicienne du royaume. On observe même un intéressant phénomène de duplication. Quand, lors de la première année de son règne, en 392, le nouveau roi de Kition et d'Idalion, Milkyaton (il n'est pas fils de roi) livre et gagne une bataille décisive contre ses « ennemis » salamiens et leurs alliés les Paphiens, il fait ériger à Kition un trophée et il consacre à Idalion une statue¹³.

La divinité adorée dans le sanctuaire d'Idalion est nommée Apollon en grec, Resheph en phénicien (ce qui est la traduction la plus commune d'Apollon en phénicien à Chypre¹⁴). À ce nom est accolée une épithète, Amyklaïos ou Amyklos en grec, Mikal en phénicien. Malgré E.Lipiński, il est probable que l'épithète grecque, d'orthographe mal assurée, n'a aucun rapport avec la ville grecque d'Amyclées, mais qu'elle transcrit phonétiquement le nom du dieu phénicien Mikal¹⁵. Un culte de Mikal existait à Kition, comme le montre notamment l'inscription dite du tarif de *Bamboula*¹⁶. Le dieu y revêtait l'apparence d'un jeune guerrier au lion, type que la littérature archéologique nomme, en l'occurrence semble-t-il de façon impropre, « Héraklès-Milqart ». Ce type est étroitement lié à la royauté kitienne dont il orne le monnayage¹⁷. Or, il est probable qu'il a été créé dans les ateliers d'Idalion¹⁸ : diffusé dans les sanctuaires masculins du territoire du royaume, il est bien attesté, dès avant l'annexion, dans le sanctuaire d'Apollon à Idalion, là aussi sans doute en lien avec le pouvoir royal local.

On ne possède guère de source permettant d'appréhender l'histoire du sanctuaire de Kition-*Bamboula* après la fin de la royauté phénicienne. Du moins est-il certain qu'il n'a pas été détruit et qu'il a continué d'être fréquenté, à moindre échelle, jusque vers le milieu du III^e siècle av.J.-C.¹⁹. On dispose, pour Idalion, d'une série d'inscriptions unilingues (en phénicien et en grec alphabétiques) et une inscription bilingue (en phénicien et en grec syllabique)

-
13. C'est M.Szzymer qui, le premier, a attiré l'attention sur l'emploi d'une même formule, certainement liée aux mêmes événements militaires, dans le texte du trophée et dans celui, fort mutilé, que porte une base de statue du sanctuaire d'Apollon : SZZYMER 1991-1992 et 2001, p. 105.
 14. AMADASI GUZZO 2007, p.205-206.
 15. Voir la mise au point de M.G.AMADASI GUZZO 2007, p.205-206, *contra* LIPINSKI 1987.
 16. *KB* V, n° 1078.
 17. Voir MARKOU 2011, p. 73-77, pour le V^e siècle, et p. 140-153, pour le monnayage d'or de Milkyaton et Pumayyaton au IV^e siècle.
 18. COUNTS 2008.
 19. Voir SALLES 1993, p.106-110, qui révisé la chronologie proposée par les Suédois pour la stratigraphie de leurs fouilles.

qui vont du IV^e siècle²⁰ jusqu'au milieu du III^e siècle av. J.-C. Émanant de membres de l'élite phénicienne du royaume puis de la cité de Kition, elles montrent à la fois qu'une élite phénicienne s'est maintenue dans l'ancien territoire du royaume après la fin de la royauté indépendante, et que cette dernière a continué de rendre un culte, à Idalion, au dieu Resheph-Mikal, prolongeant un usage bien attesté, dans les plus hautes sphères du pouvoir politique, à l'époque du royaume. Ces inscriptions, découvertes lors des fouilles de R. Hamilton Lang en 1868-1869, sont aujourd'hui conservées au British Museum, à l'exception d'une inscription alphabétique à Nicosie²¹. Elles sont généralement bien datées, grâce à la mention de l'année de règne du roi, puis à celle de l'ère civique kitiennne²².

Dédicaces datant de l'époque du royaume de Kition et d'Idalion

Trois inscriptions sont datées du règne de Milkyaton. Deux d'entre elles, en phénicien seulement, sont des consécration royales. La première (CISI, 91 = KB V, n° 180), très mutilée, est inscrite sur une base de statue. La date n'est pas conservée, mais la mention d'une attaque ennemie renvoie certainement aux événements de la Guerre de Chypre : c'est, comme l'a montré M. Sznycer, l'offrande à Resheph qui reproduit, à Idalion, l'offrande à Baal Oz de Kition. Elle doit donc être datée de la première année de Milkyaton, soit 392 av. J.-C. La seconde (CISI, 90 = KB V,

-
20. Les plus anciennes dédicaces à Resheph-Mikal datent du règne de Milkyaton. Mais on possède une consécration royale antérieure, de Baalmilk II, datée de la troisième année de son règne (vers 425 av. J.-C.). Elle est dédiée à Anat (KB V, n° 45). Elle a été trouvée remployée dans la chapelle d'Agios Georgios, au pied de l'acropole orientale de la ville. Il est tentant de supposer que la déesse phénicienne Anat traduit en l'occurrence la déesse grecque Athéna, principale divinité de la cité d'Idalion, ce qui invite à remettre en question l'hypothèse suédoise d'un abandon définitif du sanctuaire de l'acropole lors de la mainmise kitiennne sur la ville (GJERSTAD *et al.* 1935, p. 460-463 et 618-628).
21. Les dédicaces à Resheph-Mikal ont été rassemblées et étudiées par CAQUOT et MASSON 1968.
22. La datation par référence à l'année de règne est relativement courante dans les inscriptions votives phéniciennes de Kition (et du territoire du royaume) à l'époque classique. L'usage est également connu dans le royaume de Lapéthos (cf. ci-dessous). En revanche, il n'est pas, semble-t-il, attesté en grec dans les autres royaumes chypriotes. La référence à l'année de règne est d'ailleurs parfois omise dans la traduction en grec syllabique des inscriptions bilingues (à Tamassos-*Phrangissa* : KB V, n°s 70-71). L'année de règne apparaît également parfois sur le monnayage d'or et d'argent de Kition, à partir de Pumayyaton, selon une pratique usitée auparavant en Phénicie, notamment à Tyr et à Sidon : MARKOU 2011, p. 225 et p. 281-282 ; DESTROOPER-GEORGIADIS 2007, p. 268-269. De même, on ne connaît d'ère civique, à l'époque hellénistique à Chypre, que dans les deux anciens royaumes chypriotes de Kition et de Lapéthos, au III^e siècle : cf. MICHAELIDOU-NICOLAOU 1976, p. 24. La pratique est attestée dans les cités phéniciennes.

n° 68) évoque la consécration d'un objet en or (généralement interprété comme un plat ou une patère). Elle est datée de la deuxième année de règne (391 av.J.-C.).

La troisième dédicace à Resheph date de la quatrième année de règne de Milkyaton et elle n'est pas royale. Elle émane toutefois d'un membre de l'élite du royaume (CIS I, 89 = ICS 220 = KB V, n° 69 = EGETMEYER 2010, p.636-637, n°4). Fait remarquable, elle est bilingue et digraphe (en alphabet phénicien et en grec syllabique). Elle est adressée à Resheph-Mikal (en phénicien), à Apollon Amyklos (= *to-a-po-lo-ni to-a-mu-ko-lo-i* en grec syllabique). Le titre que porte le personnage ('DN en phénicien, *wanax* en grec) a été rapproché d'un passage d'Isocrate (*Évagoras* 72) où l'orateur cite parmi les réussites d'Évagoras celle d'avoir eu de nombreux et beaux enfants dont aucun n'est resté sans titre : l'un étant roi (allusion à Nikoklès), les autres étant princes et princesses. Le texte suggère donc que le titre n'était pas lié au statut familial²³ (on n'était pas systématiquement *wanax* parce qu'on était fils de roi), mais à l'exercice d'une fonction. Il est tentant de supposer que l'allusion d'Isocrate vaut pour tous les royaumes chypriotes où le titre est attesté, et non pas seulement pour celui de Salamine²⁴, et il est tentant d'interpréter, à la suite d'A.Satraki²⁵, ces «princes» comme des personnages occupant une fonction politique importante dans l'administration territoriale du royaume. La découverte récente, à Nicosie (ancienne Lédra), d'une coupe à vernis noir du IV^e siècle appartenant au *wanax* Timas semble aller dans ce sens.

Baalrom est le nom porté par le père de Milkyaton, qui n'était probablement pas roi²⁶. Il est possible que le «prince» Baalrom, fils d'Abdmilk, qui fait la

-
23. Contrairement à la notice qu'en a laissée Harpocraton, *s.v. ἀνακτες καὶ ἄνασσαί*, qui rapproche le passage d'Isocrate d'un fragment d'Aristote, tiré de la *Constitution des Chypriotes*, selon lequel «les fils et frères du roi s'appellent princes, les sœurs et femmes princesses» (= CANNAVÒ 2011, II B 27). Le texte de Cléarque de Soloi (*apud* Athénée, 6, 68, 255f-256b = CANNAVÒ 2011, II B 29) paraît, en revanche, indiquer que les *anaktes* exerçaient des fonctions de politique intérieure, recevant chaque jour le rapport des espions.
24. Mais s'agit-il en l'occurrence d'une fonction administrative du royaume d'Idalion, conservée par les successeurs kitiens des rois idaliens, et/ou bien d'une fonction attestée antérieurement dans le royaume de Kition ?
25. SATRAKI 2012, p.373-374. Ne sont attestés dans les sources directes, outre le Baalrom d'Idalion, que deux autres *anaktes*, l'un à Soloi (*ibid.*, p.414, n° 44), l'autre à Lédra (p.415, n° 48). Toutes les inscriptions sont datables du IV^e siècle av.J.-C. Selon M.IACOVOU (2013b, p.35), Baalrom serait un prince de la famille royale qui aurait été nommé gouverneur local d'Idalion et qui aurait résidé dans le palais fouillé par le Département des Antiquités sur la colline d'*Ampelliri*.
26. Milkyaton cite sa généalogie dans l'inscription du trophée de Kition, datée de la première année de son règne (KB V, n° 1144) et dans celle évoquant l'offrande d'un objet en or, mentionnée ci-dessus (CIS I, 90 = KB V, n° 68) et datée de la deuxième année de son règne. La généalogie «roi Milkyaton fils de Baalrom» apparaît également dans une autre inscription, émanant d'un notable et datée de l'an 3 du

consécration bilingue d'Idalion, soit le père du roi Milkyaton²⁷. Le titre de 'DN, que le personnage ne porte pas dans les généalogies antérieures (datées des trois premières années du règne), lui aurait été octroyé en 389, ce qui a même pu susciter l'érection de la statue. L'hypothèse que Baalrom ait occupé une fonction dans l'administration d'Idalion est d'autant plus séduisante qu'elle permettrait de rendre compte du bilinguisme, qui témoigne du souci de se faire comprendre par toute la population (le roi ne prend pas cette peine), et peut-être même du possessif «notre prince²⁸» ('DNN), qui n'est toutefois pas reproduit dans la partie grecque du texte.

Une dernière inscription phénicienne découverte dans le sanctuaire date du roi Pumayyaton, fils de Milkyaton (*CIS I*, 92 = *KB V*, n° 181). Elle est très fragmentaire (le nom du dieu n'est pas conservé). Il est possible qu'elle émane du roi lui-même. Elle est datée de la huitième année de son règne (354 av.J.-C.).

Dédicaces postérieures à la fin du royaume de Kition et d'Idalion

Quatre inscriptions sont postérieures à 312, date de l'exécution du vieux roi Pumayyaton et de la fin de la dynastie royale de Kition et d'Idalion.

Deux sont sûrement datées par référence au calendrier kitien. La première, en grec alphabétique, est une consécration à Apollon Amyklaïos d'un certain Mnaséas, pour son fils Gerysmon²⁹. Elle est datée de l'an 47 selon le calendrier de Kition, c'est-à-dire de 264 av.J.-C. si l'on fait commencer ce calendrier en 311³⁰. L'identité phénicienne du personnage ne fait aucun doute: Mnaséas transcrit régulièrement à Chypre le nom sémitique Menahem; Gerysmon doit correspondre à Gereshmoun³¹.

règne (*CIS I*, 88 = *KB V*, n° 1125). L'absence de titre royal devant le nom de Baalrom indique que ce dernier n'a probablement pas été roi et qu'il faut donc le distinguer du roi Baalrom, connu par son monnayage (MARKOU 2011, p.264-266), qui précède Milkyaton sur le trône de Kition. L'existence d'un roi Baalrom a parfois été mise en doute, sans argument sérieux: SZNYCER 2001, p.107.

27. *KB V*, p. 80; XELLA 1993, p.66-67. *Contra* MARKOU 2011, p.265-266.
28. L'expression est curieuse. Le possessif se rencontre le plus souvent lorsque 'DN représente un dieu: ainsi, sur le pyramidion de Pyla (*KB V*, n° 1143: 'DNY = «à son seigneur») et sur la base de trophée de Milkyaton (*KB V*, n° 1144: 'DNN = «à leur seigneur»). Le terme grec *wanax*, donné comme équivalent d'*adon* dans la partie syllabique de l'inscription, n'est pas utilisé pour des dieux. En revanche, le féminin *wanassa* (qui n'est jamais attesté pour des personnes) désigne dans les inscriptions syllabiques la Grande Déesse: KARAGEORGHIS 1997, p.115-118.
29. Cyprus Museum inscr. GR n° 125 = *SEG* 25, 1071 = *KB V*, n° 179.
30. L'inscription est datée du 7 du mois Xandikos, ce qui suggère l'existence d'une équivalence entre le calendrier macédonien et celui de Kition.
31. *KB V*, n° 179 avec renvois et références.

La seconde, en phénicien (*CIS I*, 93 = *KB V*, n° 82), est datée par une triple référence : à la 31^e année du règne du seigneur des rois Ptolémée fils de Ptolémée (= Ptolémée II Philadelphie), à la 57^e année de l'ère de Kition, enfin à la canéphore d'Arsinoé Philadelphie pour cette année-là (Amatosiris fille de M[...] fils d'Abdsasm fils de GD'T). La coïncidence établie entre l'année de l'ère de Kition et celle du règne de Ptolémée donne la date de 254 av.J.-C. Elle implique que l'ère de Kition a commencé en 311 (après l'exécution de Pumayyaton) et que le décompte des années de règne de Philadelphie a débuté en 285/4, lorsque Ptolémée Sôter l'a associé au trône, et non pas en 283/2, lorsqu'il est effectivement devenu seul roi³². L'inscription commémore la dédicace à Resheph-Mikal des statues de ses trois petits-fils par une femme, Batshilem.

On ne dispose pas, pour les deux autres inscriptions en phénicien, de critère de datation externe. Elles sont toutefois datables, en raison de leur paléographie et, pour la seconde, en raison de la présence d'un nom théophore égyptien, du III^e siècle av.J.-C. La première est la consécration d'une statue à Resheph-Mikal par Eshmounadon, fils de Nahumai, fils d'Eshmounadon (*CIS I*, 94). La seconde est gravée sur une bizarre base de bronze miniature³³. Elle commémore la dédicace d'une statue faite par Abdsasm fils d'Osiraddir à « son dieu, à Resheph le Mikal qui est à Idalion ». Cette curieuse formule pourrait indiquer, comme l'a suggéré J. Teixidor, que « Resheph est à Idalion ce que Mikal est à Kition »³⁴. Il serait donc, en l'occurrence, une divinité étroitement liée au pouvoir royal, celui de la royauté kitionne indépendante comme celui de la royauté ptolémaïque. La présence de noms théophores égyptiens oriente, de fait, vers une datation au III^e siècle. Plusieurs recouvrements onomastiques, dont aucun n'est toutefois décisif, invitent à considérer que le dédicant est un Phénicien de Kition : une stèle funéraire découverte à Kition en 1738 et aujourd'hui à Oxford a été érigée, de son vivant, par Abdosiris, fils d'Abdsasm³⁵. Abdsasm est également, on l'a vu, le nom du grand-père de la canéphore d'Arsinoé, qui porte elle-même un nom théophore égyptien³⁶.

32. Cf. TEIXIDOR 1988. Pour le calendrier macédonien et le comput des années de règne de Ptolémée à partir de 285/4, voir HAUBEN 1992, p. 163.

33. British Museum inv. 2873.3-20.328. CAQUOT et MASSON 1968.

34. TEIXIDOR 1976, p. 55. Dans son combat contre l'existence d'une divinité Mikal, E. LIPINSKI (1987, p. 87) refuse d'interpréter le H comme un article. Selon lui, l'article n'est jamais employé en phénicien devant des noms propres : le H viendrait de l'épithète grecque du dieu, transcrivant l'*alpha* initial d'Amyklaïos.

35. *KB V*, n° 1031.

36. Sur la divinité Sasm et les noms propres qui en sont dérivés, voir AMADASI GUZZO 2007, p. 202-203.

Cette présentation succincte du corpus inscrit en phénicien du sanctuaire d'Apollon-Resheph à Idalion suscite quelques remarques.

La première concerne la rupture supposée entre l'époque des royaumes et la période hellénistique : elle n'est pas visible dans la fréquentation du sanctuaire. Ce dernier, si important pour la dynastie royale, idalienne puis kitienne, continue de recevoir les dévotions d'une élite phénicienne, au moins jusqu'au milieu du III^e siècle av.J.-C. (date assurée de la consécration de Batshilem pour ses petits-enfants). Le phénicien reste, tout au long du IV^e et pendant la première moitié du III^e siècle, la langue principale des inscriptions. La dédicace de Mnaséas, en grec alphabétique, est isolée. Quant au grec syllabique, il disparaît avec l'autorité royale chypriote, à l'expression de laquelle il était sans doute étroitement associé³⁷. Il n'y a plus, au III^e siècle av.J.-C., d'inscription bilingue.

Quoique de l'ordre de la dévotion privée, les inscriptions hellénistiques du sanctuaire d'Apollon-Resheph offrent, par ailleurs, d'intéressantes indications concernant l'organisation de l'ancien royaume phénicien de Kition et d'Idalion. Le calendrier de Kition (celui de la cité après celui de ses rois) reste en vigueur à Idalion. Certes, les deux dédicants phéniciens qui utilisent cette chronologie de référence, Mnaséas et Batshilem, viennent peut-être de Kition, mais cette référence locale (par opposition à la référence à l'année de règne lagide) était comprise à Idalion. La ville appartenait toujours à la sphère d'influence de Kition³⁸. Il n'y a pas eu, à la chute de la monarchie kitienne, de « libération » de la ville chypro-grecque du joug phénicien ni de « punition » de la ville chypro-phénicienne qui aurait été amputée de ses conquêtes. On peut même penser que l'organisation est restée la même, du moins pendant la première moitié du III^e siècle, l'administration ptolémaïque s'appuyant sur le système en place à l'époque des rois.

La continuité – et les nécessaires adaptations qui la fondent – sont encore plus remarquables dans le domaine religieux. Le sanctuaire d'Apollon-Resheph était, on l'a vu, étroitement lié au pouvoir royal, celui du royaume indépendant d'Idalion puis celui du royaume de Kition et d'Idalion. La divinité y était représentée, notamment, sous les traits d'un dieu combattant, qui empruntait nombre de caractéristiques hérakléennes. Or, le type ne disparaît pas complètement

37. IACOVOU 2013a.

38. Cf. MASSON 1968, p. 400. Selon S. LEJEUNE (2013, p. 137), la datation d'une inscription par référence à l'ère civique d'une autre cité ne signifie pas nécessairement une relation de dépendance. Elle cite à l'appui de cette assertion deux inscriptions bilingues (en phénicien et en grec syllabique) du sanctuaire d'Apollon-Resheph à Tamassos-*Phrangissa* : datées respectivement de l'an 17 et de l'an 30 du règne de Milkyaton, elles sont forcément antérieures à l'annexion de Tamassos au royaume de Kition et d'Idalion, qui a lieu au cours du règne de son successeur Pumayyaton (ICS 216 et 215 = KB V, n^{os} 70-71 = EGETMEYER 2010, p. 812-814, n^{os} 3 et 2). Il faut cependant se méfier de la toponymie moderne : rien ne prouve absolument que le sanctuaire de *Phrangissa* ait appartenu au territoire du royaume de Tamassos plutôt qu'à celui d'Idalion : SATRAKI 2012, p. 329-330.

à la fin du IV^e siècle avec la royauté kitienne : un Héraklès barbu a été daté du III^e siècle. Ses yeux globuleux l'ont fait rapprocher de portraits royaux lagides³⁹. Ce même sanctuaire abritait, à l'époque hellénistique, un *Arsinoeion* : c'est ce que prouve un linteau inscrit, découvert lors des fouilles de R. Hamilton-Lang⁴⁰. L'inscription de Batshilem fait référence à une canéphore du culte d'Arsinoé, qui est phénicienne et qui est certainement chypriote : il s'agit d'une canéphore locale, et non pas de la canéphore du culte à Alexandrie, qui est connue pour cette année-là⁴¹. Amatosiris était sans doute canéphore du culte dynastique à Idalion, dans l'*Arsinoeion* abrité dans le sanctuaire d'Apollon-Resheph. On manque de source pour aller plus loin et affirmer qu'elle l'était aussi à Kition, prolongeant ainsi les destinées parallèles des anciens sanctuaires royaux. C'est, toutefois, une hypothèse séduisante, d'autant plus qu'il est loin d'être assuré qu'Idalion ait eu le statut de cité à l'époque hellénistique. Or, la canéphore d'Arsinoé, dont la référence sert de date dans l'inscription de Batshilem, devait exercer une prêtrise éponyme, donc dans un cadre civique⁴².

Le sanctuaire de Larnaka-tis-Lapithou

On possède, provenant de Larnaka-tis-Lapithou, une série d'inscriptions phéniciennes et grecques (toutes alphabétiques) qui, comme le petit corpus du sanctuaire d'Apollon-Resheph à Idalion, couvrent la fin de l'époque classique et le début de l'époque hellénistique. Je ne prétends pas traiter ici l'ensemble du dossier, qui comprend des textes difficiles, dont l'établissement n'est pas assuré. Le projet d'édition d'O. Masson et M. Szyner n'a malheureusement jamais abouti⁴³ et le site étant en zone occupée, l'archéologie y est muette depuis 1974. Malgré ces incertitudes, les inscriptions de Larnaka-tis-Lapithou, comme celles d'Idalion,

-
39. PRYCE 1931, p. 89, C221, fig. 143. Cf. KOINER 2013, p. 130. Pour les sculptures hellénistiques découvertes dans le sanctuaire, cf. SENFF 1993, p. 43-45.
40. SENFF 1993, p. 12. Aucune statue découverte dans le sanctuaire ne peut être sûrement interprétée comme un portrait de reine lagide. Mais une belle sculpture féminine, aujourd'hui au Louvre et qui aurait été découverte sur la colline d'*Ampelliri*, n'est pas sans rappeler des portraits d'Arsinoé : KOINER 2013, p. 141 et p. 142, fig. 23.
41. BAGNALL 1976, p. 72.
42. Sur le statut d'Idalion au III^e siècle av. J.-C., cf. le dossier rassemblé par S. LEJEUNE 2013, p. 137-146. La cité de Kition est, en revanche, bien attestée par des inscriptions, dès le III^e siècle : KB V, n° 2014 (dédicace émanant des membres du gymnase) et n° 2018 (dédicace émanant de la cité). Les témoignages d'un culte rendu à Arsinoé sont moins nombreux et variés à Kition qu'ils ne le sont à Idalion. Voir KB V, n° 2013, avec références.
43. Cf. SZNYCER 1997, p. 149.

révèlent le maintien dans la première moitié du III^e siècle d'une élite phénicienne, héritée des cadres de l'ancien royaume de Lapéthos. Comme à Idalion, cette élite joue un rôle important dans l'exercice, et vraisemblablement la diffusion, du culte lagide.

Larnaka-tis-Lapithou est un site de sanctuaire, sans doute lié à un centre urbain secondaire du royaume de Lapéthos, dont on connaît, grâce aux inscriptions, le nom antique : Narnaka⁴⁴. La capitale, Lapéthos, est située sur la côte, au nord d'une chaîne de montagne qui la sépare de Narnaka. L'histoire du royaume est mal connue et surtout renseignée par son monnayage. Toutes les monnaies identifiées, depuis le roi Démonikos I^{er} (vers 500) jusqu'à Démonikos II (premier quart du IV^e siècle), portent une légende phénicienne⁴⁵. Les témoignages sont moins assurés par la suite, mais certains monnayages portent des lettres grecques : une monnaie isolée datée du milieu du IV^e siècle porte au droit la légende *ba(sileus) Dé(monikos II ?)*⁴⁶ ; des bronzes avec les légendes alphabétiques *Pr-* au droit et *ba-* au revers ont été attribués au roi Praxippos, que Ptolémée fait emprisonner en 312⁴⁷ (Diodore, 19, 79, 4).

Le corpus mis au jour à Larnaka-tis-Lapithou comprend deux longues inscriptions en phénicien, une bilingue (phénicien / grec alphabétique) et deux inscriptions grecques alphabétiques.

Inscriptions phéniciennes

Une seule inscription en phénicien peut être datée de l'époque du royaume de Lapéthos, plus précisément de la seconde moitié du IV^e siècle (LL III)⁴⁸. La pierre commémore plusieurs consécrationes faites par un haut personnage du royaume, Param fils de Gerashtart, en l'honneur de différentes divinités. Ces offrandes sont datées respectivement de la 13^e année de règne d'un roi dont le nom n'est pas conservé, fils du roi Démonikos (peut-être le roi Praxippos connu par Diodore), de la 3^e année de règne du roi Berekshemesh, puis de la 15^e année de règne du même roi. Param porte plusieurs titres. Le premier (MQM 'LM) désigne sans doute un office religieux (dont la nature précise n'est pas connue) ; la signification du

44. MASSON et SZNYCER 1972, p.97 ; MASSON 1977, p.323-327 (qui offre plusieurs photographies précieuses du site et des inscriptions *in situ*).

45. La succession des émissions est établie de la façon suivante par O.MASSON et M.SZNYCER 1972, p.98-100 : Démonikos I^{er} (vers 500), Sidqimilk (avant 450), Andr- (vers 415-390), Démonikos II (après 390).

46. DESTROOPER-GEORGIADIS 2007, p.268 n.15.

47. DESTROOPER-GEORGIADIS 2007, p.271.

48. L'inscription a été découverte en remploi dans l'école du village en 1937 par T.B.Mitford. Cf. SZNYCER 1988, avec renvoi à la bibliographie antérieure, et LEJEUNE 2013, p.111-115 (qui propose une traduction).

second (HŠWY 'Š 'L LPŠ) a été établie par M. Szynger⁴⁹ : « commandant préposé à Lapéthos ».

La seconde inscription phénicienne, aujourd'hui au Louvre (LL II)⁵⁰, est datée par une triple référence (comme la dédicace de Batshilem d'Idalion, évoquée plus haut) : à la 11^e année de règne du seigneur des rois Ptolémée fils du seigneur des rois Ptolémée (= Ptolémée II Philadelphie⁵¹), à la 33^e année de l'ère de Lapéthos, enfin au prêtre du culte de Ptolémée (c'était la canéphore d'Arsinoé à Idalion), Abdashtart fils de Gerashtart. L'inscription évoque également d'autres offrandes faites au dieu Milqart lors de la 4^e et de la 5^e années du règne de Philadelphie. Si l'on fait commencer le décompte des années de règne de Ptolémée en 285/4 (comme c'est assurément le cas dans l'inscription de Batshilem d'Idalion), l'ère civique de Lapéthos a débuté en 307/6 av.J.-C. et la dernière offrande doit être datée de 274/3 av.J.-C.⁵². Les circonstances de la fin du royaume de Lapéthos ne sont pas connues. Selon Diodore (19, 79, 4), le roi Praxippos de Lapéthos fut emprisonné sur ordre de Ptolémée en 312 av.J.-C. Si Praxippos fut exécuté (Diodore n'en dit

49. SZNYCER 1988.

50. Il s'agit d'une base découverte à la fin du XIX^e siècle. Voir SZNYCER 1997, avec les références.

51. L'identification du souverain lagide a été très discutée : cf. COOKE 1903 et HUSS 1977. Ce dernier privilégie une datation basse, en interprétant le « seigneur des rois Ptolémée fils du seigneur des rois Ptolémée » comme Ptolémée IV. D'où une datation de l'inscription en 212/1 et une ère civique de Lapéthos qui commencerait en 245/4, ce que l'auteur peine à justifier. Deux arguments étaient sa conclusion. 1) La lecture d'un pluriel « rejeton légitime et ses femmes », qui n'a pas de sens dans la mesure où, au moins depuis 277, Arsinoé II a définitivement évincé Arsinoé I^{re} et qu'elle est désormais la seule épouse de Ptolémée II. 2) La mention de la fonction de « chef du territoire » qui traduit, selon W. Huss, un titre ptolémaïque : si l'inscription date de la 11^e année du règne de Philadelphie, le grand-père de Yatonbaal (mais, dans l'inscription, le titre n'est sûrement porté que par son père, voir ci-dessous) aurait pu exercer cette fonction avant 295 et la création stable d'une province lagide à Chypre, ce qui est absurde. Ce dernier argument ne tient toutefois pas si la fonction de « chef du territoire » n'est pas une fonction administrative importée, mais qu'elle prolonge, comme je le propose, une fonction déjà attestée dans le royaume autonome de Lapéthos. Quant à la mention du « rejeton légitime et de ses femmes », elle intervient à propos de l'institution de sacrifices lors de la 5^e année de règne c'est-à-dire en 280/79, donc avant qu'Arsinoé II ne devienne la seule épouse légitime. Par ailleurs, la traduction n'est pas unanimement acceptée : selon certains, il s'agit d'un pluriel, selon d'autres (TEIXIDOR 1988), d'un singulier « sa femme ».

52. M. SZNYCER (1997, p.153) date l'inscription de 273/2 car il fait commencer le décompte des années de règne de Philadelphie en 283/2, quand ce dernier est effectivement devenu roi, et non pas en 285/4, quand il a été associé au trône par son père Sôter. Le parallèle de l'inscription de Batshilem d'Idalion invite, cependant, à préférer la datation haute.

rien) et si la royauté lapéthienne s'éteignit avec lui⁵³, on attendrait que l'ère du peuple de Lapéthos commençât en 311, comme celle du peuple de Kition. Il n'en est pourtant rien, ce qui ne laisse qu'une seule possibilité : la royauté lapéthienne a été abolie en 307/6, peut-être du fait de Démétrios Poliorcète⁵⁴. Il faut donc supposer qu'un nouveau roi fut installé par Ptolémée sur le trône de Lapéthos, peut-être comme ce roi Eunostos de Soloi, sans lien apparent avec la dynastie précédente, et auquel Ptolémée maria sa fille Eirène⁵⁵.

Le dédicant est un très haut personnage, Yatonbaal, fils de Gerashtart (II), qui porte le titre (porté également par son père) de « chef du territoire » (RB 'RŞ). Le texte est lacunaire à la ligne où Yatonbaal expose sa généalogie. Il faut sans doute restituer le nom de l'arrière-grand-père après celui d'Abdashtart, le grand-père, et avant celui de Gerashtart (I) l'aïeul. Ce nom se terminant par SR, il est possible qu'il s'agisse d'un nom théophore égyptien, par exemple Abdosiris. Il n'est, en revanche, pas certain qu'il faille également restituer dans la lacune le titre de « chef du territoire » (qu'aurait alors porté également le grand-père de Yatonbaal)⁵⁶.

-
53. Dans ce passage, Diodore indique que Ptolémée se rend à Chypre pour soumettre les rois rebelles : il fait exécuter Pygmalion (= Pumayyatou de Kition), il fait arrêter Praxippos roi de Lapéthos et le dynaste anonyme de Kyrénia, il démet Stasioikos de Marion, fait raser la ville et déporter ses habitants à Paphos. Puis il désigne Nikokréon de Salamine stratège de Chypre et lui donne les cités et les revenus des rois chassés. Toutes les royautés chypriotes n'ont toutefois pas, alors, disparu : outre la dynastie salaminienne, incarnée par Nikokréon, celle de Nikoklès subsiste à Paphos (elle ne disparaîtra qu'en 310).
54. A.M.HONEYMAN (1940, p.66-67) propose un scénario bien compliqué. Selon lui, la royauté lapéthienne a pris fin en 313/2, lorsque Praxippos est emprisonné, et le territoire de Lapéthos est attribué à Nikokréon de Salamine. C'est alors qu'aurait été créée la charge de « chef du territoire », afin de pouvoir gérer les nouvelles régions intégrées dans le royaume de Salamine. L'absence d'ère civique à Lapéthos serait due à la « négligence » de Ptolémée, qui n'aurait pas jugé bon de se concilier les Lapéthiens en leur accordant une ère civique ainsi qu'il l'avait fait pour les Kitiens « plus importants » : « Ptolemy's neglect was Demetrius' opportunity ». Comme il fait commencer l'ère de Lapéthos en 305/4, en utilisant un décompte des années de règne de Ptolémée II à partir de 283, la date coïnciderait toutefois avec la prise du titre royal par Ptolémée Sôter, qui n'aurait donc vu aucun inconvénient à laisser subsister une ère civique mise en place par son adversaire... Pour une version voisine mais encore plus aventureuse : VAN DEN BRANDEN 1982.
55. Athénée, 13,37,576e. Ce roi est connu par son monnayage : MARKOU 2011, p. 186-189. Il est probable qu'il a régné après 312, sans doute même après 310 : cf. DESTROOPER-GEORGIADIS 2007, p.272-273 et n.37, avec références. Voir également les remarques de T.B.Mitford à propos d'une épigramme très fragmentaire de Soloi : MITFORD 1961, p.133-134. Selon lui, « there is good reason to think that [Eunostos] retained his throne until in 306 came the short-lived seizure of the island by Demetrius. »
56. C'est ce que proposait A.M.HONEYMAN (1940, p.58). Cette restitution, très hypothétique, a été adoptée par W.HUSS (1977) à l'appui d'une datation basse de l'inscription.

Inscription bilingue

Il s'agit d'une inscription en phénicien et en grec alphabétique (CIS I, 95 = LL I pour le texte phénicien ; LBW 2778 pour le grec), qui célèbre la consécration d'un autel à Athéna Soteira Nikè/ Anat Force de Vie et au roi Ptolémée (« seigneur des rois Ptolémée » dans le texte phénicien), faite par un certain Praxidémios fils de Sesmas (en phénicien Baalshilem fils de Sesmay). La datation est discutée. La divinité honorée⁵⁷ suppose que la consécration commémore une victoire importante (on pense à celle de 295, qui fit de Ptolémée Sôter le maître de l'île). Cela implique que Ptolémée ait reçu un culte de son vivant⁵⁸.

Inscriptions en grec alphabétique

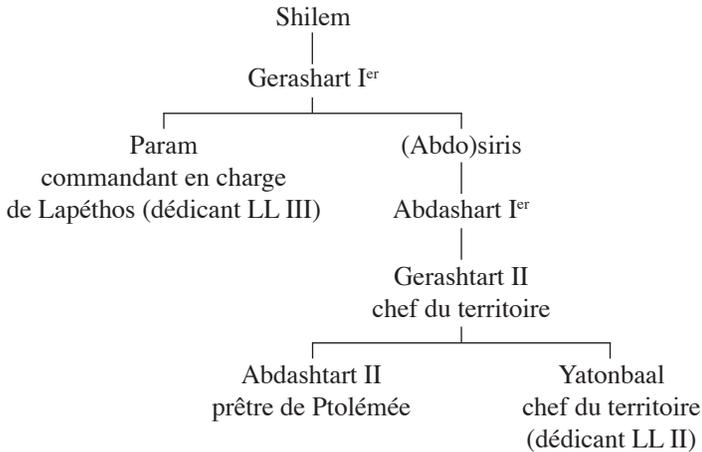
Les deux inscriptions en grec alphabétique sont datables, d'après des critères paléographiques, du début du III^e siècle av.J.-C. La première (LBW 2780) mentionne un certain Hérégoras, fils de Nouménios, stratège. La seconde (LBW 2779) est une inscription honorifique en l'honneur de Nouménios, fils de Nouménios. Ce dernier, parce qu'il est bienfaiteur de la cité et qu'il fait preuve de sollicitude à l'égard du grand-prêtre et des prêtres de Poséidon Narnakios, reçoit pour lui et ses descendants l'exemption des parts d'honneur lorsqu'ils feront des sacrifices dans le sanctuaire. L'octroi de l'honneur, qui est exposé selon les normes d'un décret civique (mais il n'émane pas de la cité), est décidé par Praxidémios, le grand-prêtre, et le collègue des prêtres de Poséidon Narnakios.

Le corpus de Larnaka-tis-Lapithou appelle des remarques voisines de celles qu'ont suscitées les inscriptions du sanctuaire d'Apollon-Resheph à Idalion. Le phénicien, seul attesté à l'époque du royaume, est, dès le début du III^e siècle, concurrencé par le grec de la *koinè*. C'est le grec qui est choisi pour publier, dans un style proche de celui des décrets honorifiques grecs, une décision collégiale prise par des prêtres phéniciens en l'honneur d'un bienfaiteur phénicien.

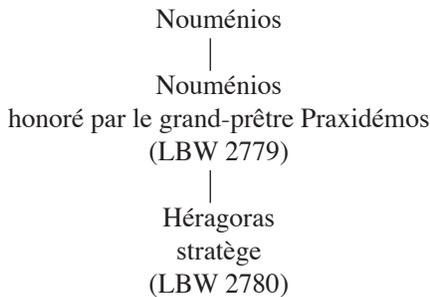
-
57. Athéna Salvatrice et Victorieuse dans la partie grecque de l'inscription ; Anat Force de vie dans la partie phénicienne. 'Z, « Force », qui est ici l'épithète d'Anat est attestée auparavant à Chypre sur la base du trophée de Milkyaton (KB V, n° 1144) : ce dernier est consacré à Baal Oz, qui a assuré au roi et au peuple de Kition la victoire sur leurs ennemis. Le contexte militaire est donc évident.
58. Selon l'édition princeps (LBW 2778), la victoire serait celle de Sôter sur Antigone et les rois chypriotes qui s'étaient ralliés à lui en 312. La construction grammaticale de la dédicace en grec n'apparaît pas clairement : l'autel est consacré à Athéna Salvatrice et Victorieuse (au datif) et au roi Ptolémée (au génitif). En revanche, dans la dédicace en phénicien, Athéna et Ptolémée sont bien placés sur le même plan (en compléments introduits par la préposition L). La date haute de cette attestation possible d'un culte rendu à Ptolémée a conduit W. HUSS (1977, p. 136-138) à considérer qu'il s'agit de Ptolémée III et non pas de Ptolémée I^{er} Sôter. Son argumentation repose avant tout sur une datation basse de l'inscription phénicienne LL II, qui n'est pas justifiée, comme on l'a vu.

Comme à Idalion, le sanctuaire de Larnaka-tis-Lapithou est fréquenté par une élite phénicienne qui jouait un rôle important dans l'administration du royaume, puis dans celle de la cité de Lapéthos. En croisant les témoignages, deux familles peuvent être reconstituées.

1) Famille de Shilem⁵⁹



2) Famille de Nouménios



Si le *stemma* proposé pour la famille de Shilem est juste, plusieurs membres de cette famille ont eu une fonction importante dans l'administration territoriale du royaume («commandant en charge de Lapéthos», «chef du territoire») dans la seconde moitié du IV^e siècle et pendant la première moitié du III^e, c'est-à-dire

59. Le rapprochement entre Gerashart, père de Param (dédicant de LL III), et Gerashart, aïeul de Yatonbaal (dédicant de LL II), a été fait par plusieurs auteurs : par exemple, GREENFIELD 1987 et PARMENTIER 1987.

à l'époque du royaume indépendant comme à celle de la province lagide⁶⁰. On remarque que c'est au sein de la même famille qu'est exercée la prêtrise du culte royal lagide (en l'occurrence celui de Ptolémée Sôter).

Le titre porté par le Phénicien Hérakoros, « stratège », a fait couler beaucoup d'encre. S'agit-il d'un simple titre honorifique⁶¹, d'une magistrature civique⁶² ou bien Hérakoros était-il stratège de toute l'île de Chypre, chaînon manquant entre le stratège Ménélas, frère de Ptolémée, cité par Diodore et le stratège Pélops, premier magistrat sûrement attesté par l'épigraphie⁶³? Cette dernière hypothèse est intenable: il n'y a pas de stratège de Chypre avant 217, je renvoie à la démonstration de R.Bagnall⁶⁴. Il est tout aussi impossible que « stratège » ait été utilisé comme titre honorifique, sans renvoyer à une fonction réelle. Je suggèrerais volontiers que le terme de « stratège » traduit, dans le vocabulaire de la magistrature grecque, un titre que le phénicien rendait par « commandant » ou « chef du territoire », c'est-à-dire la fonction exercée par plusieurs membres de la famille de Shilem. Rien n'indique qu'Hérakoros ait fait partie de cette famille. Il a sans doute exercé sa charge au tout début du III^e siècle av.J.-C., entre les attestations de Param (en fonction à l'époque du royaume) et de Gerashtart II, père de Yatonbaal (dédicant en 274/3 av.J.-C.). Si l'hypothèse est juste, elle montre que non seulement les élites, mais aussi les fonctions qu'elles occupaient, sont restées inchangées au cours de la première partie de l'époque hellénistique. Les nouveaux souverains se sont appuyés sur les cadres qui servaient les anciens rois.

Le père d'Hérakoros, Nouménios, est honoré par le grand-prêtre Praxidémios. Rien ne prouve qu'il s'agisse du Praxidémios-Baalshilem qui consacre un autel à Athéna-Anat et à Ptolémée Sôter. Mais le rapprochement est tentant. Grand-prêtre du culte de Milqart, Praxidémios a pu jouer un rôle décisif dans l'implantation, sur le territoire civique de Lapéthos, du culte lagide. Il est remarquable que le titre du personnage, qu'on ne connaît pas en phénicien, soit traduit en grec par *archiereus*, grand-prêtre. De fait, comme celui de *strategos*, le titre d'*archiereus* possède une résonance particulière dans le contexte de Chypre hellénistique: le stratège de l'île est également, après 203 av.J.-C., grand-prêtre. Pourtant, Nouménios n'est pas plus stratège de l'île que Praxidémios n'est grand-prêtre de l'île. Dans un cas comme

60. Selon J.C.GREENFIELD (1987), il pourrait même s'agir de la même fonction dont la dénomination aurait changé.

61. VAN DEN BRANDEN 1964. L'auteur a radicalement changé d'interprétation en 1982.

62. Par exemple MICHAELIDOU-NICOLAOU 1976, H.11.

63. Hypothèse présentée par A.PARMENTIER (1987). Il prête la même signification au titre porté auparavant par Gerashtart II et Yatonbaal, « chefs du territoire » selon l'inscription LL II. Seul le rapprochement des deux fonctions me paraît possible, et non pas leur interprétation.

64. BAGNALL 1976, p.38-45.

dans l'autre, une fonction exercée dans le royaume, puis la cité, a été traduite en termes grecs, qui ne sont ni équivalents de ceux des magistrats étrangers mis en place par le pouvoir lagide à la fin du III^e siècle av.J.-C. et qui ne les annoncent pas.

Dernier point de rencontre entre le corpus d'Idalion et celui de Larnakatis-Lapithou, le culte lagide est implanté dans un sanctuaire consacré à une divinité masculine (associée en l'occurrence à d'autres divinités, féminines et masculines). Ce dieu, Milqart en phénicien, Poséidon en grec, est sans doute celui qui apparaissait sur le monnayage du royaume sous les traits d'un Héraklès barbu, armé de l'arc et de la massue⁶⁵.

Conclusion

La langue phénicienne disparaît rapidement au cours de l'époque hellénistique. Le phénomène, même s'il y est peut-être plus précoce ou plus accéléré, n'est pas proprement chypriote : de manière générale en Orient, les inscriptions phéniciennes deviennent rares, surtout à partir du I^{er} siècle av.J.-C.⁶⁶. À Chypre, la *koinè* et l'écriture alphabétique grecques remplacent le phénicien, mais aussi le dialecte grec, l'éétéochypriote et l'écriture syllabique locaux. Pourtant, si l'écriture et la langue ne sont pas, ou du moins pas partout, les lieux d'une expression identitaire indigène, les marques de continuité, dans les domaines religieux, politiques, et plus généralement culturels, entre l'époque des royaumes autonomes et la haute époque hellénistique ne manquent pas.

La présence, dès le III^e siècle av.J.-C., de traits institutionnels civiques dans les nouvelles cités de l'île n'est pas forcément une marque d'hellénisation ; elle n'est en tout cas sûrement pas paradoxale ou surprenante dans un milieu où « l'héritage sémitique est encore florissant »⁶⁷. De fait, beaucoup de traits civiques appartiennent sans doute déjà à l'organisation des royaumes, que ces derniers soient de langue dominante grecque ou phénicienne. Les inscriptions d'Idalion et de Larnakatis-Lapithou tendent à montrer qu'ils sont, dans le nouveau monde de la cité, hérités, avec les cadres qui exercent ces fonctions. Il ne faut donc pas s'étonner de trouver, dans un sanctuaire chypro-phénicien rattaché à une ville secondaire de l'ancien royaume de Lapéthos, la mention d'une prise de décision collégiale et les premières attestations, en grec, d'un stratège et d'un grand-prêtre, fonctions qui seront, à la fin du III^e siècle, incarnées par un seul homme, à l'échelle de l'île, un étranger nommé par le pouvoir lagide. À Lapéthos, au début

65. MASSON et SZNYCER 1972, pl. XI.

66. BRIQUEL-CHATONNET 1991.

67. BAGNALL 1976, p. 73.

du III^e siècle, il s'agit de «dirigeants phéniciens mineurs»⁶⁸, mais «such “local Phoenician rulers” should not be seen in any different sense than continuity of civic offices in other Cypriot cities»⁶⁹.

Dans les mêmes cités, dans le même milieu phénicien, sont attestées les plus anciennes manifestations du culte lagide à Chypre (Ptolémée Sôter à Lapéthos, Arsinoé Philadelphie à Idalion). Les mêmes familles exercent les plus hautes fonctions politiques et religieuses. La méthode postcoloniale invite à souligner la stratégie des élites indigènes, qui ont su se maintenir en s'adaptant. On peut tout autant insister sur l'habileté des premiers Ptolémées qui ont su promouvoir leur légitimité en investissant les structures du culte princier⁷⁰. Le sujet est difficile, et la documentation manque. Mais il est remarquable de retrouver, d'une région à l'autre, un culte masculin, lié au pouvoir royal, celui des royaumes indépendants puis celui des rois hellénistiques d'Égypte. C'est le cas à Idalion et à Lapéthos, mais aussi à Amathonte⁷¹ et à Salamine⁷². La longévité du sanctuaire d'Apollon-Resheph d'Idalion, protecteur des rois d'Idalion, puis de ceux de Kition, enfin des Lagides, est, à cet égard, exemplaire. C'est à Chypre que les successeurs d'Alexandre ont ceint pour la première fois la couronne royale⁷³; le culte des souverains lagides connaît à Chypre ses manifestations parmi les plus précoces. Le monde des royaumes ne disparaît pas brutalement à la fin du IV^e siècle avec ses rois, son héritage façonne encore en partie Chypre hellénistique.

Sabine Fourrier
CNRS, UMR 5189, HiSoMA

68. MICHAELIDOU-NICOLAOU 1976, p. 13.

69. PAPANTONIOU 2013, p. 190.

70. Cf. PAPANTONIOU 2013, p. 180-181.

71. Voir les remarques d'A. HERMARY (2012, p. 28), à propos de la zone à l'ouest de l'agora d'où proviennent des statues de «Bès» (dont des colosses) et où se trouvait également un lieu de culte consacré à Arsinoé Philadelphie.

72. YON 2009, qui prolonge la démonstration jusqu'à l'époque impériale. On retrouve à Salamine à l'époque impériale la fonction de grand-prêtre de Zeus (le dieu masculin local) et des Augustes (le culte princier). Sur le culte royal à Salamine et son caractère précurseur, voire son influence sur le culte royal hellénistique, voir également BAURAIN 2011. Selon ce dernier, le tumulus 77 de Salamine aurait abrité un autel destiné au culte dynastique des Teukrides.

73. Avant Démétrios, qui se proclame roi après la victoire de Salamine, il y a le roi «local» de Salamine, Ménélas, frère de Ptolémée, qui revendique l'héritage chypriote en choisissant d'inscrire sur son monnayage en syllabaire l'abréviation *pa-* (du «roi», alors que son prédécesseur chypriote, Nikokréon, inscrivait son titre en alphabet *ba-*): MARKOU 2011, p. 186.

Abréviations

- CIS: *Corpus inscriptionum semiticarum* I, Paris, 1881.
 ICS: O.MASSON, *Les inscriptions chypriotes syllabiques*, *ÉtChypr* 1, 2^e éd., Paris, 1983.
 KB V: M.YON (éd.), *Kition-Bamboula V. Kition dans les textes*, Paris, 2004.
 LBW: Ph.LE BAS et W.-H.WADDINGTON, *Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce et en Asie Mineure*, Paris, 1870.
 SEG: *Supplementum epigraphicum graecum*, 1923-.

Bibliographie

- AMADASI GUZZO M.G. 2007, «Notes d'onomastique phénicienne à Kition», *CCEC* 37 (*Hommage à Annie Caubet*), p.197-209.
- BAGNALL R.S. 1976, *The Administration of the Ptolemaic Possessions outside Egypt*, Leyde.
- BAURAIN C. 2011, «La contribution des Teucrides aux cultes royaux de l'époque hellénistique», in P.I.IOSSIF, A.S.CHANKOWSKI et C.C.LORBER (éds), *More than men, less than gods. Studies on royal cult and imperial worship*, *Studia Hellenistica* 51, Louvain, Paris et Walpole, Ma.
- BRIQUEL-CHATONNET Fr. 1991, «Les derniers témoignages sur la langue phénicienne en Orient», *RSF* 19, p.3-21.
- CANNAVÒ A. 2011, *Histoire de Chypre à l'époque archaïque : analyse des sources textuelles*, thèse inédite de La Scuola Normale Superiore di Pisa et de l'Université Lumière Lyon 2.
- CAQUOT A. et O.MASSON 1968, «Deux inscriptions phéniciennes de Chypre», *Syria* 45, p.295-321.
- COOKE G.A. 1903, *A Text-Book of North-Semitic Inscriptions*, Oxford.
- COUNTS D.B. 2008, «Master of the Lion: Representation and Hybridity in Cypriote Sanctuaries», *AJA* 112, p.3-27.
- DESTROOPER-GEORGIADIS A. 2007, «The Cypriote coinage during the 4th century B.C.: unified or chaotic evolution in the Hellenistic period?», in P.FLOURENTZOS (éd.), *From Evagoras I to the Ptolemies*, Nicosie, p.265-281.
- EGETMEYER M. 2010, *Le dialecte grec ancien de Chypre II. Répertoire des inscriptions en syllabaire chypro-grec*, Berlin et New York.
- FOURRIER S. 2002, «Les territoires des royaumes chypriotes archaïques: une esquisse de géographie historique», *CCEC* 32 (*Hommage à Marguerite Yon*), p.135-146.
- FOURRIER S. 2013, «Constructing the Peripheries: Extra-Urban Sanctuaries and Peer-Polity Interactions in Iron Age Cyprus», *BASOR* 370, p.103-122.
- GJERSTAD E., J.LINDROS, E.SJÖQVIST et A.WESTHOLM 1935, *The Swedish Cyprus Expedition. Finds and Results of the Excavations in Cyprus II*, Stockholm.

- GREENFIELD J.C. 1987, «Larnax tês Lapethou III revisited», in E.LIPIŃSKI (éd.), *Phoenicia and the East Mediterranean in the First Millennium B.C.*, Studia Phoenicia V, Louvain, p.391-401.
- HAUBEN H. 1992, «La chronologie macédonienne et ptolémaïque mise à l'épreuve, à propos d'un livre d'E. Grzybek», *Chronique d'Égypte* 67, p. 143-171.
- HERMARY A. 2005, «Les derniers temps du royaume d'Idalion et son annexion par Kition. Le témoignage des sculptures», *CCEC 35 (Hommage à Veronica Tatton-Brown)*, p.99-126.
- HERMARY A. 2012, «Les cultes d'Amathonte à l'époque hellénistique», in P.SCHERRER, G.KOINER et A.ULBRICH (éds), *Hellenistisches Zypern. Akten der Internationalen Tagung, Institut für Archäologie, Universität Graz 14. Oktober 2010 (Keryx 2)*, Graz, p. 13-29.
- HONEYMAN A.M. 1940, «Observations on a Phoenician inscription of Ptolemaic date», *JEA* 26, p.57-67.
- HUSS W. 1977, «Der "König der Könige" und der "Herr der Könige"», *ZDPV* 93, p. 131-140.
- IACOVOU M. 2002, «From ten to naught. Formation, consolidation and abolition of Cyprus' Iron age polities», *CCEC 32 (Hommage à Marguerite Yon)*, p.73-87.
- IACOVOU M. 2012, «Cyprus's Political Trajectory in Antiquity: State Formation and The Minimum Requirement Economic Model», in G.CADOGAN, M.IACOVOU, K.KOPAKA et J.WHITLEY (éds), *Parallel Lives. Ancient Island Societies in Crete and Cyprus (BSA Studies 20)*, Athènes, p.351-363.
- IACOVOU M. 2013a, «The Cypriot Syllabary as a Royal Signature: The Political Context of the Syllabic Script in the Iron Age», in P.M. STEELE (éd.), *Syllabic Writing on Cyprus and its Context*, Cambridge, p.133-152.
- IACOVOU M. 2013b, «Historically Elusive and Internally Fragile Island Polities: The Intricacies of Cyprus's Political Geography in the Iron Age», *BASOR* 370, p. 15-47.
- KARAGEORGHIS J. 1997, «Les noms de la grande déesse dans les inscriptions syllabiques chypriotes», *CCEC 27 (Mélanges Olivier Masson)*, p.109-119.
- KOINER G. 2013, «Ptolemies and Cypriots: Imitation and Distinction in Cypriote Portrait Sculpture», in P.SCHERRER, G.KOINER et A.ULBRICH (éds), *Hellenistisches Zypern. Akten der Internationalen Tagung, Institut für Archäologie, Universität Graz 14. Oktober 2010 (Keryx 2)*, Graz, p. 119-158.
- LEJEUNE S. 2013, *Chypre en transition. Les cités chypriotes de la fin des royaumes autonomes à la mise en ordre lagide, IV^e – III^e s. av. J.-C.*, thèse inédite de l'Université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense.
- LIPINSKI E. 1987, «Resheph Amyklos», in E.LIPIŃSKI (éd.), *Phoenicia and the East Mediterranean in the First Millennium B.C.*, Studia Phoenicia V, Louvain, p.87-99.
- MARKOU E. 2011, *L'or des rois de Chypre. Numismatique et histoire à l'époque classique*, MEAETHMATA 64, Athènes.
- MASSON O. 1968, «Kypriaka», *BCH* 92, p.375-409.
- MASSON O. 1977, «Kypriaka, X-XII», *BCH* 101, p.313-328.
- MASSON O. et M.SZNYCER 1972, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève et Paris.

- MEHL A. 1996, «Griechen und Phoiniker im hellenistischen Zypern – ein Nationalitätenproblem?», in B.FUNCK (éd.), *Hellenismus. Beiträge zur Erforschung von Akkulturation und politischer Ordnung in den Staaten des hellenistischen Zeitalters*, Tübingen, p.377-414.
- MEHL A. 2000, «Ελληνιστική Κύπρος», in T.ΠΑΠΑΔΟΠΟΥΛΟΣ (éd.), *Αρχαία Κύπρος Β'*, Nicosie.
- MICHAELIDOU-NICOLAOU I. 1976, *Prosopography of Ptolemaic Cyprus*, SIMA 44, Göteborg.
- MICHAELIDOU-NICOLAOU I. 1987, «Repercussions of the Phoenician Presence in Cyprus», in E.LIPIŃSKI (éd.), *Phoenicia and the East Mediterranean in the First Millennium B.C.*, Studia Phoenicia V, Louvain, p.331-338.
- MICHAELIDOU-NICOLAOU I. 1993, «Nouveaux documents pour le syllabaire chypriote», *BCH* 117, p.343-347.
- MITFORD T.B. 1961, «Further Contributions to the Epigraphy of Cyprus», *AJA* 65, p.93-151.
- PAPANTONIOU G. 2012, *Religion and Social Transformations in Cyprus. From the Cypriot Basileis to the Hellenistic Strategos*, *Mnemosyne* Suppl. 347, Leyde et Boston.
- PAPANTONIOU G. 2013, «Cypriot Autonomous Polities at the Crossroads of Empire: The Imprint of a Transformed Islandscape in the Classical and Hellenistic Periods», *BASOR* 370, p.169-205.
- PARMENTIER A. 1987, «Phoenicians in the administration of Ptolemaic Cyprus», in E.LIPIŃSKI (éd.), *Phoenicia and the East Mediterranean in the First Millennium B.C.*, Studia Phoenicia V, Louvain, p.403-412.
- PRYCE F.N. 1931, *Catalogue of Sculpture in the Department of Greek and Roman Antiquities of the British Museum* I, 2. *Cypriote and Etruscan*, Londres.
- SALLES J.-Fr. (éd.) 1993, *Kition-Bamboula IV. Les niveaux hellénistiques*, Paris.
- SATRAKI A. 2012, *Κύπριοι βασιλείς από τον Κόσμοαο μέχρι το Νικοκρέοντα*, *Archaiognosia* 9, Athènes.
- SENF F. 1993, *Das Apollonheiligtum von Idalion. Architektur und Statuenausstattung eines zypriischen Heiligtums*, SIMA 94, Jonsered.
- SZNYCER M. 1988, «Nouvelle lecture d'un mot à la première ligne de l'inscription phénicienne de Larnaca-tis-Lapithou conservée au Musée de Nicosie», *RDAC*, p.59-61.
- SZNYCER M. 1991-1992, «"J'ai remporté la victoire sur tous nos ennemis...". Brèves remarques sur le verbe NŠH», *Semitica* 41-42, p.89-100.
- SZNYCER M. 1997, «Nouvelle lecture d'un mot dans l'inscription phénicienne de Larnaka-tis-Lapithou», *CCEC* 27 (*Mélanges Olivier Masson*), p.149-156.
- SZNYCER M. 2001, «À propos du "trophée" dans l'inscription phénicienne de Milkyaton, roi de Kition et d'Idalion», in *Punica – Libyca – Ptolemaica. Festschrift für Werner Huss*, *Orientalia Lovaniensia Analecta* 104, Studia Phoenicia XVI, Louvain, Paris et Sterling, Va., p.99-110.
- TEIXIDOR J. 1976, «The Phoenician Inscriptions of the Cesnola Collection», *MMJ* 11, p.55-70.
- TEIXIDOR J. 1988, «Ptolemaic Chronology in the Phoenician Inscriptions from Cyprus», *ZPE* 71, p.188-190.

- ULBRICH A. 2008, *Kypris. Heiligtümer und Kulte weiblicher Gottheiten auf Zypern in der kyproarchaischen und kyproklassischen Epoche (Königszeit)*, AOAT 44, Münster.
- VAN DEN BRANDEN A. 1964, «L'inscription phénicienne de Larnax Lapethou II», *Oriens Antiquus* 3, p.245-261.
- VAN DEN BRANDEN A. 1982, «Lapithos après la conquête de Ptolémée I», *Biblia e Oriente* 24, p. 115-122.
- XELLA P. 1993, «Le dieu B'L 'Z dans une nouvelle inscription phénicienne de Kition (Chypre)», *SEL* 10, p.61-69.

